



## RESPONSABILITES ET ENCADREMENT

*En tant que chef d'entreprise ou personnel encadrant, vous vous devez de mettre en œuvre, appliquer et contrôler le respect des mesures de prévention nécessaires pour assurer l'intégrité physique de l'ensemble des collaborateurs. Cette formation vous permettra de mieux comprendre vos responsabilités et les outils à votre disposition dans le contexte juridique et réglementaire actuel.*

### OBJECTIFS

- Connaître les **responsabilités encourues en matière de santé et sécurité**
- Mesurer l'importance de ses responsabilités en cas de **mise en cause suite à un accident du travail grave**
- Différencier **le plan pénal et le plan civil**
- Mettre en œuvre **la démarche de prévention**

### CONTEXTE

L'ensemble de la ligne hiérarchique est aujourd'hui concerné par les jurisprudences liées aux atteintes de la santé et de la sécurité au travail.

Ces dernières années, les enjeux juridiques en matière de prévention ont connu, suite aux victimes de l'amiante et au drame d'A.Z.F. en septembre 2001, des évolutions significatives.

### CONTENU (durée de ½ a 2 journées, suivant objectifs)

- La **responsabilité civile** / La **responsabilité pénale** : les grands principes
  - La notion de **faute inexcusable** ; La **délégation de pouvoir**
- **La responsabilité de tous et de chacun**
- La tendance actuelle des **jurisprudences**
- La mise en place d'une **démarche de prévention** :
  - Les **obligations réglementaires** ;
  - Les **procédures** et les **formations** obligatoires ;
  - Les **acteurs** externes et internes de la prévention en entreprise

### LE + DE LA FORMATION

- **Présentation d'exemples pratiques**
- Débats sur des **jurisprudences** récentes

### A QUI PROFITE LA FORMATION

- Chefs d'entreprise ou d'établissement
- Responsables opérationnels
- Chargés de sécurité

**Pour plus de renseignements, prenez contact avec notre équipe de consultants**